

Le taux de chômage continue d'augmenter au mois d'août

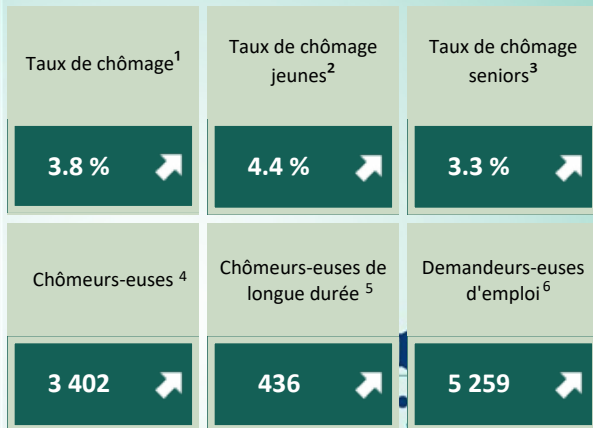
Au mois d'août 2024, une hausse du nombre de demandeurs-euses d'emploi (+21) est relevée et l'effectif atteint 5'259 personnes. Le nombre de chômeurs-euses (+175) augmente également pour se fixer à 3'402 personnes.

Par rapport au mois précédent, le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.2 pt pour s'établir à 3.8%. Au niveau national ainsi qu'au niveau romand, une hausse mensuelle de 0.1 pt est constatée avec des taux qui s'établissent respectivement à 2.4% et 3.5%. Le taux de chômage cantonal se maintient au-dessus du niveau romand et l'écart continue de s'accroître.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des hausses sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (+65), les personnes âgées de 25 à 49 ans (+85) ainsi que les plus de 50 ans (+25) voient leur effectif augmenter. Le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) augmente de 0.7 pt pour s'établir à 4.4% et le taux de chômage des seniors augmente de 0.1 pt pour atteindre 3.3%. L'augmentation chez les jeunes est habituelle durant cette période de l'année en raison de l'achèvement des formations.

En ce qui concerne les secteurs économiques, des hausses sont constatées pour le secteur de l'horlogerie (+35), des autres activités manufacturières (+23), du commerce de détail (+19), de l'hébergement médico-social et social (+17), de la construction (+14), des activités pour la santé humaine (+13), de l'enseignement (+11) et des activités spécialisées scientifiques et techniques (+11). Aucune baisse significative n'est à relever au mois d'août.

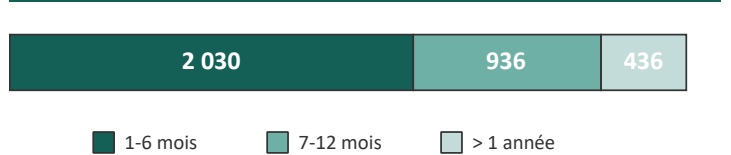
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



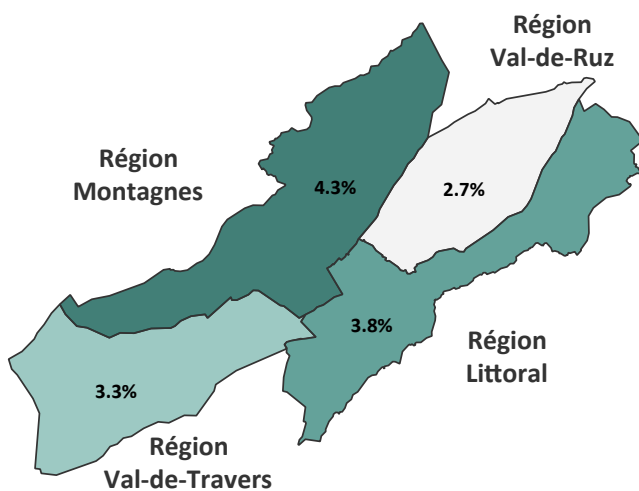
Taux de chômage

	Août 2024	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.8%	+0.2	+1.2
Suisse romande ⁷	3.5%	+0.1	+0.6
Suisse	2.4%	+0.1	+0.4

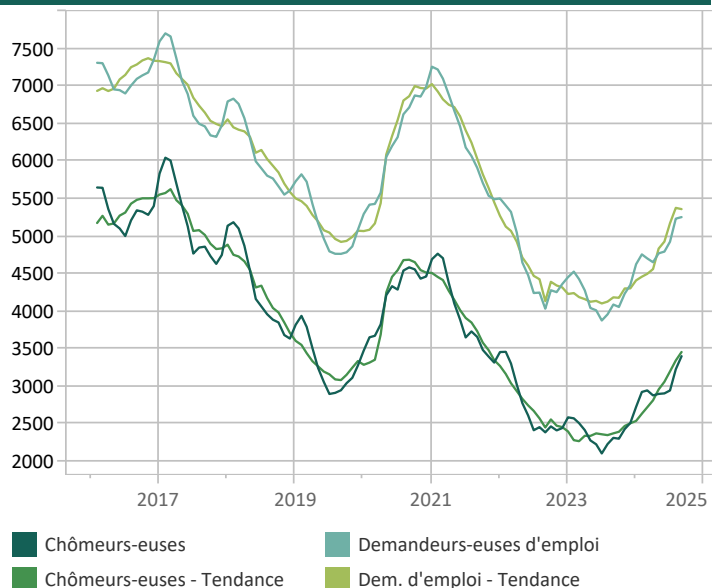
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



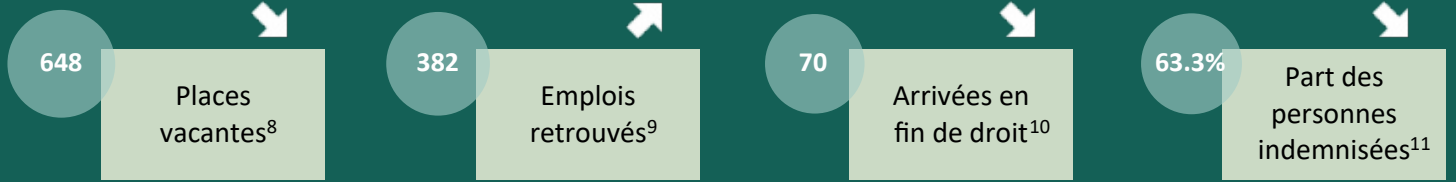
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

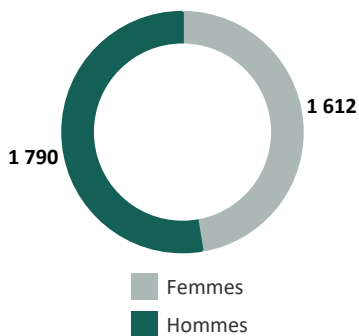


Chiffres clés et évolutions mensuelles

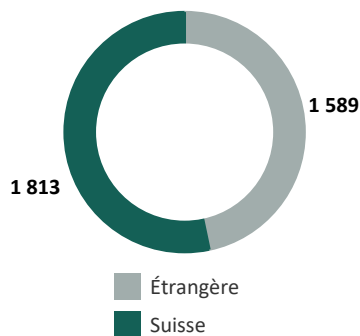


Profils des chômeurs-euses

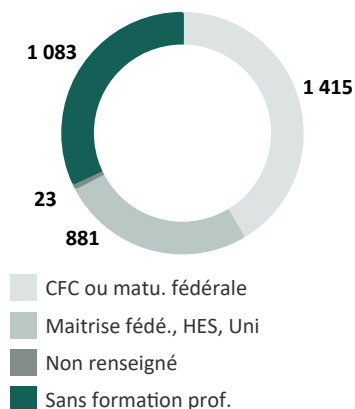
Selon le sexe



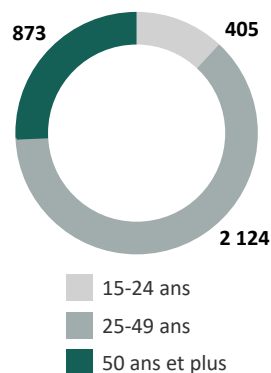
Selon l'origine



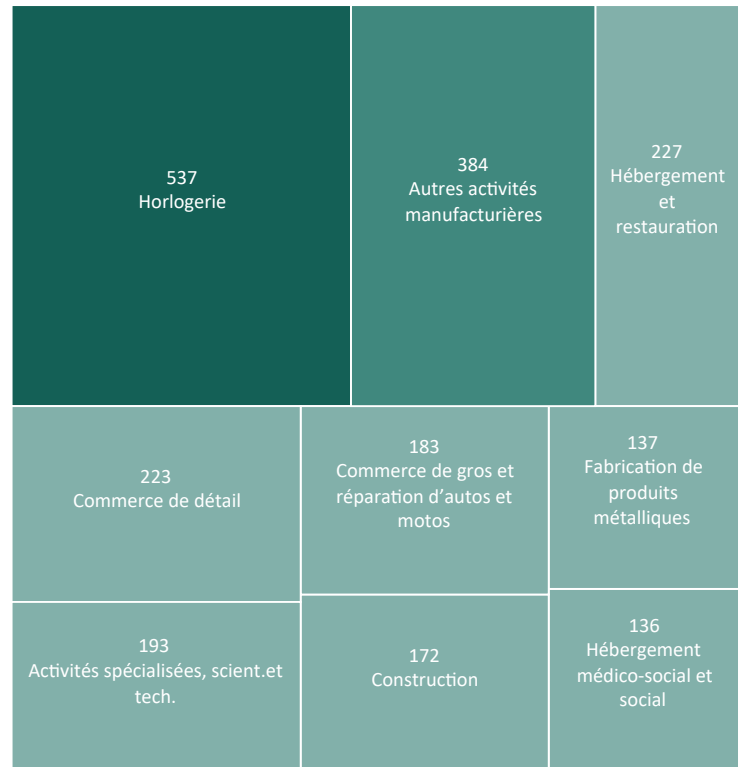
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi